MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Ordre de service d'action

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Service de l'enseignement technique** **Sous-direction des politiques de formation et d'éducation** **Bureau des diplômes de l'enseignement technique** **78 rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGER/SDPFE/2023-509** **03/08/2023**

Date de mise en application : 15/09/2023
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 0

Objet : la présente note de service a pour objet de préciser les modalités de la consultation des équipes pédagogiques des établissements qui mettront en place à partir de la rentrée scolaire 2024 : Le référentiel de diplôme rénové de la spécialité « conduite d'activités d'élevage et d'hébergement dans le secteur canin-félin*» du baccalauréat professionnel.

Destinataires d'exécution
Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des DOM Services régionaux de la formation et du développement Services de la formation et du développement Hauts Commissariats de la République des COM Établissements d'enseignement agricole publics et privés

Résumé : la présente note de service vise à permettre aux équipes enseignantes de prendre connaissance du projet de référentiel de la spécialité "conduite d'activités d'élevage et d'hébergement dans le secteur canin-félin*" du baccalauréat professionnel. La consultation de ce projet sera possible entre le 15 septembre et le 1er novembre 2023 au soir, ainsi que la formulation des remarques et interrogations quant à ce projet de référentiel.

La présente note de service a pour objet de préciser les modalités de la consultation des équipes pédagogiques des établissements qui mettront en place, à partir de la rentrée scolaire 2024, le référentiel de diplôme rénové de la **spécialité « conduite d'activités d'élevage et d'hébergement dans le secteur canin-félin »*[1] du baccalauréat professionnel**.

Est consultable :

- Le projet de référentiel de diplôme rénové de la spécialité « conduite d'activités d'élevage et d'hébergement dans le secteur canin-félin » du baccalauréat professionnel.

Les documents sont mis en ligne à partir du 15 septembre 2023 pour une consultation dans les établissements jusqu'au 1er novembre 2023.

Ils sont accessibles sur le site Chlorofil dans le répertoire « actualités » et à l'adresse suivante :

https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/bac-pro

Ils sont téléchargeables au format PDF lisible avec le logiciel Acrobat Reader.

Les équipes et/ou les enseignants sont invités à transmettre leurs remarques
jusqu'au 1er novembre 2023 par courrier électronique à l'adresse

suivante :

bdet.sdpofe.dger@agriculture.gouv.fr

Les suggestions et questions seront traitées par les services de la DGER concernés.

Un groupe de travail issu du Conseil national de l'enseignement agricole (CNEA) sera réuni le 15 novembre 2023 et fera état du retour de la consultation avant la présentation en Commission professionnelle consultative « Agriculture, agroalimentaire et aménagement des espaces » le 21 novembre 2023. Un deuxième groupe de travail issu du CNEA sera réuni le 5 décembre afin de finaliser, et, d'arbitrer, le cas échéant, certains éléments relatifs au référentiel de formation en vue du CNEA qui se tiendra le 7 décembre 2023.

Le directeur général adjoint
de l'enseignement et de la
recherche

Luc MAURER

1* Libellé provisoire